



Indonésie: la commission prend une décision importante pour l'économie

La Commission de politique extérieure du Conseil national a recommandé à son plénum, à une large majorité, d'approuver l'accord de libre-échange de large portée passé entre les États membres de l'AELE et l'Indonésie. C'est positif pour l'économie suisse. L'accord facilitera l'accès des entreprises suisses à un des plus grands marchés de croissance.

Par 17 voix contre 6, la Commission de politique extérieure du Conseil national (CPE-N) a indiqué clairement que l'accord de libre-échange entre les États membres de l'AELE et l'Indonésie est important pour l'économie suisse et qu'elle propose à son plénum de l'approuver. En supprimant des droits de douane et autres obstacles au commerce, l'accord facilitera l'accès des entreprises suisses à un des plus grands marchés de croissance et à ses 260 millions d'habitants. Actuellement seizième économie mondiale, l'Indonésie va poursuivre son ascension. D'après des experts, elle se hissera au rang de quatrième économie mondiale d'ici à 2050. Dans la mesure où ni la concurrence européenne ni la concurrence américaine ne possède un accès privilégié au marché indonésien, l'accord donne un avantage concurrentiel de taille aux entreprises suisses. Celui-ci se traduira également par des investissements et des créations d'emplois en Suisse. Une majorité de la commission estime que l'accord, grâce aux mécanismes ciblés prévus, contribuera à une production d'huile de palme durable. economiesuisse salue la décision de la commission.